



**COMPTE RENDU AUDIO CONFERENCE DU 31 MARS 2020  
DIRECTION-OS / COVID-19 DRFIP REUNION**

Durée : 9h30 – 12h00

• **PARTICIPANTS**

DIRECTION : Gilles DESHAYES (DR)  
Gaétan HORELLOU (DA)  
Dany FANTINO (COM)

CGT : Stéphanie CADET  
Christelle LEGUERNIC

SOLIDAIRES : Dany GICQUIAUD  
Eric METRO  
Jocelyn CAVILLOT  
Pascal VALIAMIN

FO : Gilles JUSTOME  
Willy FONTAINE  
Cédric COURTOIS

• **PREAMBULE**

Au début de la 3ème semaine de confinement du département, il convient de faire un rappel sur les mesures préfectorales pour la Réunion, ainsi que sur le suivi DGFIP de la déclinaison locale du PCA.

D' un point de vue régional, l' île connaît un durcissement des conditions de confinement pour la population :

- diminution des vols nationaux vers la métropole ( 2 frêts + 1 passagers hebdomadaires)
- suppression du trafic aérien entre la métropole et Mayotte
- maintien du trafic aérien (à minima) entre la Réunion & Mayotte

Au niveau de la DGFIP, la Direction locale atteste d' un contact journalier (en visio ou audio conférence) avec la préfecture en vue de l' harmonisation des consignes inter-ministérielles et du partage des informations relatives à la pandémie.

Elle est également en relation régulière avec les chefs de service de la Centrale : l' instruction principale nationale étant de limiter au maximum le temps de présence des agents dans les services

En effet, la direction confirme le principe d' assurer la stricte continuité des missions essentielles de l'Etat, en priorisant la sécurité de ses agents comme vecteur principal.

Ainsi ont été définies 2 catégories de missions (prioritaires et non-prioritaires), pour lesquelles 283 agents de la direction (sur un total de 833 agents que comprend la Direction Régionale) ont été mobilisés .

La répartition des agents désignés se définit ainsi =>

- 127 ( 15,4 % sur 833) : en résidentiel dans les services (missions prioritaires)
- 107 ( 12,8 % sur 833) ; en télétravail (missions prioritaires)
- 49 ( 5,8% sur 833) ; en télétravail (missions secondaires)

Le reste des agents (550) doit rester en confinement à domicile ; à priori, cette consigne sanitaire semble être bien respectée par l' ensemble des agents.

En terme de présence globale quotidienne des agents mobilisés « physiquement » dans les services, le décompte se décline ainsi :

- le mercredi 25/03       => 135
- le jeudi 26/03       => 129
- le vendredi 27/03   => 127
- le samedi 28/03      => 131

Soit une moyenne quotidienne de présence de 135 agents /jour (depuis le 19/03).

Il est à noter une stabilisation des effectifs présents.

Par contre, un certain nombre d' agents ont été mobilisés un samedi (jour normalement non travaillé) => (motifs à demander à la direction lors d' une prochaine réunion)

Le Directeur a donné comme instructions à son encadrement de :

- 1) limiter le temps de présence des agents dans le bureau le strict nécessaire
- 2) renvoyer les agents à domicile une fois les tâches prioritaires réalisées
- 3) à la demande de la médecine de prévention, insister sur le nettoyage des plans de travail, toilettes, poignées de portes et lieu de passage courant
- 4) doter les services d' alcool ménager en complément de désinfection (au bon vouloir des agents)

rappel :

A ce titre, la responsabilité personnelle financière du comptable public est levée à titre exceptionnel sur la période reconnue de confinement (article 60) : disposition confirmée par la cour des Comptes.

- **SUIVI DU PCA**

**sur les missions prioritaires:**

- Les payes des agents de l' Etat & collectivités territoriales sont validées pour le mois de Mars 2020
- En secteur public local, les dépenses prioritaires sont régularisées à ce jour : il est demandé aux ordonnateurs de mandater rapidement les factures en instance
- les encaissements (titres) sont également à jour (hors contentieux)
- la comptabilité Etat (DDR3 – MEDOC) est tenue journalièrement
- le service d'accueil téléphonique (+ e-contact) est assuré (peu de demandes à traiter rétrospectivement)
- Report d' acomptes IS pour les entreprises à la Réunion sur toute la période de confinement

**Pour la campagne Déclarative IR 2020**

Au vu du contexte, il est vraisemblable que la campagne déclarative de Revenus 2020 débutera avec du retard (prévisionnel 3 à 4 jours)

Un délai supplémentaire devrait être accordé pour la date limite de dépôt de la déclaration en format papier.

Malgré un service réduit, les services postaux devraient être en capacité d'assurer l'acheminement de l'ensemble des 2042 « papier », pour peu que les formulaires puissent arriver à temps sur le département.

### **La Publicité Foncière**

Suite à la demande des services centraux, il a été demandé aux directions du réseau d'ouvrir les services de publicité foncière pour la réalisation des tâches prioritaires suivantes :

- le traitement des réquisitions en attente (entre 400-500 en instance pour le département)
- traitements liés aux formalités des entreprises

La BNIPF ( Brigade Nationale d'Intervention en Publicité Foncière) s'est engagée à appuyer la mission prioritaire du SPF par la mise à disposition ponctuelle de 2 brigadiers.

#### **• QUESTIONS – PROPOSITIONS**

- CGT

#### **questions :**

1. *Pas de protections individuelles pour le personnel chargé du nettoyage*
2. *Nombre de cas impactés par le virus à la DGFIP*
3. *nombre d'accueil physique réel après le confinement*
4. *distribution de masques sur le département (ok en métropole)*
5. *élargissement du don de masques aux agents de l'ESI*
6. *mise en place de garde d'enfants des agents (CGT contre)*
7. *pas d'information de consignes PCA sur certains sites (St Benoit)*

#### **réponses :**

Q. 1 )

La vérification de dotation sera effectuée pour les agents Berkani & le prestataire de service

Q. 2 )

Aucun cas connu (ou remonté) à ce jour d'agents contaminés ou en surveillance médicale au sein de la DRFIP

Q. 3 )

La synthèse des accueils physiques « réels » sera communiquée prochainement aux OS.

Q. 4 )

La direction est en instance de réponse d'une demande de dotation d'un lot de masques vérifiés (et non périmés) de la part de la préfecture. En fonction de l'attribution, il sera possible de ventiler le nouveau stock en fonction des priorités des services.

Q. 5 )

réponse dépendante de la réponse en supra.

Q. 6 )

Proposition de solution de garde par la CAF .

La direction n' a pas donné suite à la proposition de cette administration pour l' instant

Q. 7 )

Lié à la mise en quatorzaine du responsable de site (reprise de son activité dès ce jour).

La direction va s' assurer que les informations sont bien communiquées aux personnels concernés

## – SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES

### **questions :**

8. *PCA : Communication de la ventilation des agents par sites et services*

9. *demande de réduction de l' accueil téléphonique*

10. *accroissement du télétravail sur E-contact*

11. *Privilégier exclusivement le télétravail vs le résidentiel*

12. *Contraintes d' effectifs pour la campagne déclarative à venir*

13. *fourniture de masques pour les agents travaillant en trésorerie hospitalière*

14. *fourniture de masques pour les agents se rendant au travail en transport en commun*

### **réponses :**

Q. 8 )

Une liste détaillée de ventilation des agents (non nominative) sera communiquée dès que possible aux OS

Q. 9 )

Proposition de la création d' une assistance téléphonique centralisée (par exemple localisation en direction Malraux) pour filtrer les appels et optimiser le travail des équipes sur les cas complexes.

La proposition d' un accueil téléphonique unifié départemental sera étudiée par la direction. (identification de ressources)

Q. 10 )

Se concentrer sur les E-contact plutôt que l' accueil téléphonique. (voir réponse en supra)

Q. 11 )

Conforme à la volonté de la Direction ; toutes les missions réalisables en télétravail seront adaptées en fonction .

Q. 12 )

Aucune instruction précise pour la campagne à venir ; néanmoins, le calendrier sera adapté en fonction de la crise sanitaire.

La direction locale échange avec la délégation régionale en vue de la définition des modalités de la nouvelle campagne déclarative

Q. 13 )

- distribution le 27/03 de 300 masques de protection pour la trésorerie hospitalière Sud
- distribution ce jour (le 31/03) de 100 masques pour la trésorerie hospitalière Nord

Q. 14 )

Besoin d' identification de la population d' agents concernés

La direction va se renseigner à ce sujet, analysera le besoin et rendra une réponse.

- **FO-DGFIP**

**questions :**

*15. décompte journalier des agents présents sur les sites*

*16. désinfection des PC déployés en télétravail (CID ESI)*

*17. accueil téléphonique: bascule en mission secondaire*

*18. traitement de E-contacts; uniquement des cas d' urgence*

*19. demande de suivi des travaux de nettoyage effectués par le prestataire.*

**réponses :**

Q. 15 )

Voir réponse dans paragraphe préambule

Q. 16 )

La procédure d' isolement de « 24h » dans une salle d' attente ne garantit pas la désinfection du matériel .  
Les différents retours sur la résistance du virus expriment un délai de persistance jusqu' à 3 jours selon la nature de la surface infectée.

En l' occurrence, les PC portables en transit provisoire de 24H ne sont pas désinfectés au cours de la procédure de ré-soclage du PC.

FO demande qu' un avis (ou expertise) médical(e) de la médecine de prévention précise le niveau de protection antivirale de cette procédure lors du prochain CHSCT du 02/04/2020.

Q. 17 )

**FO** est en désaccord avec la direction sur la notion de priorité de l' accueil téléphonique : elle estime que cette mission doit basculer en non prioritaire. Les agents doivent pouvoir se concentrer sur des cas complexes et ne pas perdre de temps sur une majorité d' appels téléphoniques chronophages.

Q. 18 )

A l' identique, les E-contacts doivent être traités que sur des cas essentiels & urgents. Il faudrait pouvoir traiter les demandes prioritaires et décaler (ou déléster vers une plateforme téléphonique de 1er niveau) celles de moindre importance.

Q. 19 )

Rappel aux chefs de services pour vérifier le travail « effectué » des prestataires.

**FO** propose la mise en place d' une fiche de suivi pour vérifier la qualité du travail effectué par le Prestataire

RUN Nettoyage.

On peut craindre un nettoyage « allégé » des agents chargés du nettoyage => certains ne sont pas équipés apparemment de dispositifs de protections individuelles ..

**FO** insiste sur l'absolue nécessité ( surtout dans le contexte actuel ) de mettre en place un dispositif de suivi qualité :

- par fiches journalières
- ou retour courriels réguliers

On ne peut prendre le risque d'une infection/ contamination des agents de la DRFIP par un manque de suivi des travaux d'hygiène : il suffit d'un seul loupé pour contaminer une majorité de nos agents ..

- CONCLUSION

La Direction est en attente de décision de la Préfecture pour la mise en dotation de masques de protection pour la DGFIP.

En fonction du stock obtenu, il sera envisageable d'équiper les collègues en situation de risques (en déplacement / en accueil physique / en résidentiel dans les services

Rappel des consignes de protections sanitaires :

- les gestes « barrières » à respecter impérativement
- si apparition de nouveaux symptômes chez un agent (en service ou à domicile)=>
  - mises en retrait obligatoire
  - alerte du supérieur hiérarchique si il est informé par ses agents
  - communication au médecin de prévention

Un CHSCT extraordinaire en audio conférence se tiendra ce jeudi 02/04/2020 à compter de 10h00.

Prochaine audio conférence hebdomadaire COVID-19 DGFIP prévue le mardi 07 avril 2020 à 9h30.